ESPACE RANDO ST PAIR

ASSEMBLEE GENERALE 2026
jeudi 24 septembre

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

204 adhérents à jour de leurs cotisations. 113 émargements ont été décomptés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

Début de l'Assemblée Générale à 18 h 15

-=-=-=-=-=-=-=-

Nicole Maison, Présidente, remercie l'ensemble des présents, adhérents et futurs adhérents. Mr Régis Binet, Maire de St Pair sur Mer, excusé, ne pourra être présent.

1° - **Rapport d'activités 2025/2026**

Présenté par Nicole Maison, Présidente (voir annexe)
A l'issue de la présentation, **le rapport a été voté à l'unanimité**

En aparté de l'activité d'**Espace,** la Présidente passe la parole à Pierre Colin, animateur et aussi correspondant du **Téléthon** sur **Bréhal**. Il se réjouit de voir autant de randonneurs d'**Espace** l'accompagner sur les différentes étapes entre les communes et les remercient chaleureusement. Cette année, les marches auront lieu les 1 & 2 décembre et invite tout ceux qui le souhaitent à le rejoindre, quelque soit la distance parcourue, lui apportant ainsi une source immense d'encouragement.

2° - **Rapport financier 2025/2026**

Présenté par Gérard Lepron, Trésorier (voir annexe)
A l'issue de la présentation, **le rapport a été voté à l'unanimité**

3° - **Montant de la cotisation 2026/2027**

Malgré une augmentation du prix de la licence auprès de la FFRP, le conseil d'administration réuni dernièrement fait le choix de maintenir à l'identique le montant de la cotisation, soit 12 € sans la licence et 38 € licence incluse.
Cette proposition est soumise au vote. **Approuvée à l'unanimité**

4° - **Renouvellement du tiers sortant au conseil d'administration**

Par ordre alphabétique, la Présidente énonce les membres concernés: Michel Gohin – Gérard Langevin – Guy Leconte – Christiane Lepron
Pour raisons de santé Gérard Langevin souhaite se retirer du C.A., les autres membres n'ayant pas manifesté le souhait de se retirer sont reconduits après approbation de l'assemblée à l'unanimité.
La Présidente évoque le souhait de voir de nouvelles personnes rejoindre le C.A. et endosser le rôle d'animateur. Nous y reviendrons plus tard.

5° - **Présentation du document d'adhésion**

Dominique Ouin, Secrétaire, commente, via la vue écran, le formulaire d'adhésion. Pas de changement par rapport à l'année dernière, les adhérents licenciés FFRP hors **Espace** peuvent mentionner leur numéro de licence en haut du document.
Un certificat médical est à fournir pour les nouvelles adhésions.

Le questionnaire de santé, pour les renouvellements d'adhésion, est confidentiel et doit être conservé par l'adhérent. Il engage sa responsabilité.

Gérard Lepron, Trésorier indique que la loi oblige de proposer à nos adhérents une assurance complémentaire. Option «dommages corporels» AXA est prévue à cet effet.

5° - **Programme 2026/2027**

La Présidente précise que rien ne change au niveau des randonnées hebdomadaires. Toujours programmées les mardis après-midi avec deux circuits 08 et 12 km et un circuit de 08 km les mardis matin en juillet et août.

La sortie à la journée en bus avec pique-nique est fixée au mardi 22 juin 2027 et le repas annuel de fin de saison au mardi 21 septembre 2027. Les lieux restent à définir.

Le calendrier de la saison 2026/2027 sera disponible prochainement sur le site.

La galette des rois est prévue le mardi 12 janvier prochain et la salle de la Faisanderie à Kairon Plage est déjà réservée.

Le goûter traditionnel est maintenu une fois par mois (le 2ème en principe) sur une rando du «Team d'Albert» avec une participation de 2 €.

L'assemblée générale 2027 est fixée au **jeudi 23 septembre 2027 à 18 h 00.**

La commission voyage, après avoir étudié plusieurs propositions, s'est arrêtée sur un séjour sur la Côte d'Opale à Ambleteuse (Pas de Calais) pour la période du 17 au 21 mai. Les bulletins d'inscription vous seront transmis prochainement.

6° - **Accueil de nouveaux membres animateurs au sein du C.A.**

La Présidente sollicite à nouveau l'assemblée pour l'intégration de nouveaux membres.
Il est rappelé que tout nouvel animateur ne sera pas lâché seul dans la nature. Il sera en binôme avec un animateur confirmé et que, plus il y aura de binôme moins le tour de chacun

reviendra vite. Ce qui somme toute ne représente pas un investissement si drastique.

Philippe DANIEL, présent ce soir, a manifesté au préalable son intention d'aider l'association. Nous l'accueillons avec plaisir dans l'équipe d'animateurs. Il sera épaulé dans cette tâche avec un animateur confirmé. L'assemblée, à l'unanimité, approuve son intégration.

Geneviève Gambillon, absente ce soir, a fait savoir qu'elle se propose de réintégrer l'équipe d''animateurs. Mise en retrait pour manque de disponibilité, c'est avec également un grand plaisir que nous l'accueillons à nouveau.

Quelques autres randonneurs pourraient rejoindre l'équipe, nous les inviterons à un essai auprès du groupe.

7° - **Questions diverses**

Covoiturage

Dominique Ouin, Secrétaire évoque le covoiturage, de plus en plus d'actualité compte tenu de la flambée du prix des carburants.
Suivant le règlement intérieur, **Espace Rando** n'en est pas responsable et ne l'organise pas. Cependant des pistes peuvent être lancées pour y pourvoir.

Il est déjà suggéré pour les randonneurs de la 8 au départ de la Place de la liberté à St Pair. En fonction de l'heure effective du départ de la rando de 12, un rassemblement à l'initiative des uns et des autres peut être envisagé à ce même endroit.

Une communication entre randonneurs sur leur lieu de résidence pourraient déboucher sur cette pratique. Enfin, il sera peut-être demandé aux animateurs de réduire géographiquement le lieu de départs des randos.

Séjour Ambleteuse

Il sera stipulé sur le bulletin que les inscriptions devront impérativement se faire par courriel sur la boîte d'**Espace Rando.** Ainsi elles seront enregistrées dans l'ordre chronologique d'arrivée.

Une question émanant de l'assemblée est soulevée contestant quelque peu certains participants, notamment lors du séjour à Camaret, peu marcheurs et cela au détriment de plus assidus pratiquants restaient sur la touche. S'en est suivi un débat animé. Pour la majorité du conseil d'administration, il semble difficile de décider arbitrairement la participation de telle ou telle personne.

Sans autre question, **fin de l'assemblée générale à 19 h 30**
suivie du verre de l'amitié

-=-=-=-=-=-=-

Nicole Maison, Présidente

Dominique Ouin, Secrétaire